

Unité d'Enseignement : 2.11-S5 : Pharmacologie et thérapeutiques

Semestre : 5

Compétence : 4

ECTS : 2

Pré-requis

UE 2.1 S 1 Et 2.11 S3 : pharmacologie et thérapeutiques

Objectifs

Identifier les éléments de la prescription médicale et infirmière et en évaluer les risques.
Décrire les différentes thérapeutiques non médicamenteuses et leurs modes d'action.
Argumenter les résultats de calculs de dosages médicamenteux.

Éléments de contenu

Responsabilité infirmière en pharmacothérapie.
Les familles thérapeutiques, chimiothérapie, anticancéreux ; les anesthésiques
Prescription médicale, réglementation concernant les médicaments, des listes, des stupéfiants.
Circuit du médicament, préparation, dispensation, conditionnement, rangement, conservation.
Autres moyens thérapeutiques : chirurgie, psychothérapie, relation d'aide, radiothérapie, rééducation fonctionnelle, dispositifs médicaux.
Mise sur le marché des médicaments et des dispositifs médicaux, essais thérapeutiques, génériques.

Recommandations pédagogiques

Cette UE vise à cibler les connaissances et la réflexion sur la responsabilité infirmière dans le circuit du médicament et dans la prescription et l'administration de produits thérapeutiques.
A ce stade, les étudiants doivent mettre en lien tout ce qu'ils ont déjà appris sur le sujet et ce qu'ils vivent en stage. Ils peuvent travailler sur des situations rencontrées.
Les formateurs réalisent avec eux des études de situations.

Modalités d'évaluation

Evaluation individuelle des connaissances

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances et des résultats.
Compréhension des mécanismes.
Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose.
Rigueur du raisonnement critique.